Bulletin Municipal d'Informations

Infos Briis-sous-Forges

N° 83 • décembre 2014

Briis décroche sa 3e fleur

CONCOURS LOCAL DES JARDINS FLEURIS p.2

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES p.6

LA BROCANTE DE BRIIS p.8

LE MARCHÉ DE NOËL p.12

concours fleuri

Depuis plusieurs années, la municipalité organise ce concours afin d'inciter les Briissoises et les Briissois à participer à l'embellissement du village.
Et qui dit concours, dit récompenses !

Concours local des jardins fleuris

Pour 2015 inscrivez-vous dès maintenant au 7e concours local fleuris

2 catégories :
- **Les balcons et devants de porte.**
- **Les jardins visibles de la rue.**

Ce concours ainsi que le nouveau jardin municipal, par-delà l'amélioration du cadre de vie, vise à renforcer le lien social entre les habitants.

Nous vous invitons donc à vous préparer pour participer en 2015 au 7e concours qui comporte deux catégories : "les balcons et devants de porte" et "les jardins visibles de la rue".

Plusieurs critères sont pris en compte, l'harmonie des compositions, la variété des végétaux et la qualité de l'entretien. N'hésitez à vous inscrire. Pour 2014, les gagnants ont reçu des bons d'achat d'un montant allant de 30 à 50 chez Saunier.

Résultats du concours 2014.

"Jardins visibles de la rue"

1er prix : M. Nicolas ; 4 impasse des Potagers.
2e prix : Mme et M. Guilard ; 100 rue de l'Étang.
3e prix : M. Cellier 17 impasse du Moulin à vent et M. Monferme ; 1 chemin des Vignes.

"Balcons et devants de porte"

1er prix : Mme Albert ; 15 impasse d'Ardilières
2e prix : Mme et M. Valières ; 27 rue de l'Armée Patton.
3e prix : Mme Boig ; 21 rue de l'Armée Patton.

1- M. Nicolas
2 - Mme et M. Guilard
3 - Mme Albert
4 - Mme et M. Valières

Il faut continuer **de croire au Père Noël**

Cet été, je vous annonçais la venue à Briis du Jury Régional du concours des villes et villages fleuris. Aujourd'hui, j'ai la très grande joie de vous annoncer que ce jury vient de décider d'attribuer à notre commune sa 3e fleur.

*Nous rejoignons ainsi les 7 communes, parmi les 867 communes de moins de 3 500 habitants que compte la Région parisienne, à être labellisées de trois fleurs.**

Aucune commune de notre taille ne détient quatre fleurs dans toute l'Île-de-France. Nous sommes donc aujourd'hui dans la distinction la plus élevé atteinte par des communes de notre strate.

Je sais que les Briissois ressentiront un sentiment de satisfaction et de fierté lorsqu'en entrant dans le village, leur regard se portera sur le panneau aux trois fleurs. Une satisfaction et une fierté pleinement partagée par tous ceux qui placent la qualité de vie et le bien-être de tous, au cœur de notre vivre ensemble. Félicitations à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Je profite de ce billet pour vous donner de bonnes nouvelles de notre projet de maison de santé pluridisciplinaire.

En premier lieu, au terme d'un parcours administratif assez long et complexe, le permis de construire vient d'être accordé il y a quelques jours. Une autre satisfaction concerne le financement de cette maison : une première subvention de 137 000 € nous a été attribuée par l'État au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux et une deuxième subvention d'un montant de 240 000 € est en cours d'instruction au titre d'un Contrat de Territoire signé entre la commune et le Conseil général de l'Essonne.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer que tous les professionnels de santé de Briis ont confirmé leur participation à ce projet. La maison de santé compte donc à ce jour deux médecins, deux kinésithérapeutes, une osthéopathe, une infirmière, deux dentistes, une orthophoniste et une psychologue. En outre, la pharmacie rejoindra ce "pôle santé" afin de répondre aux nouvelles normes d'accueil du public.

Sur ces bonnes nouvelles, qui nous invitent à continuer de croire au Père Noël — et en la ténacité de nos actions — je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de lumineuses et très belles fêtes de fin d'année.

Bernard VERA
Maire de Briis-sous-Forges

* ***Les 8 communes d'Île de France de moins de 3500 habitants ayant obtenu trois fleurs :*** *Annet-sur-Marne (77), Boutigny-sur-Essonne (91), Briis-sous-Forges (91), Buchelay (78), Compas (77), Croissy Beaubourg (77), La Celle-sur-Morin (77), Moussy-le-Neuf (77).*

Tous les diplômés de l'année 2014 étaient invités par la Municipalité pour fêter leur réussite. Une cérémonie empreinte de bonne humeur et aussi d'un peu d'émotion.

"Fête ta réussite", les jeunes à l'honneur

Brevet des collèges :

Bataille Louis, Bouiddouh Sofiane, Brunetto James, Bussot Élodie, Crous Jérémy, Devaulx Clémence, Drouillac Erwan, Hesnard Julien, Legoff Rémy, Legrand Cédric, Louis Nicolas, Marcelino Guillaume, Marquet Lisa, Mossur Kimberley, Nguyen Phu Hung Louis, Pastor Killian, Rodrigues Rémi, Sad-Penon Camille, Senator Lisa.

Baccalauréat :

Alexandre Yohan, Bouiddouh Myriam, Breul Léonard, Bussot Aurore, Dauchel Camille, Dubois Valentin, Durou Lise, Legeay Nicolas, Mathon David, Mathon Laure, Mauduit Tristan, Pedrosa Daniéla, Pereira Céline.

Études supérieures :

Alexandre Kateline, Cabirol Alexis, Doute Nicolas, Dufay Mathieu, Halbout Kevin, Lucchini Faustin, Vitez Margaux.

Distinction sportive :

Crous Alban, Champion de l'Essonne de Taekwondo, Legoff Rémy, ceinture noire junior de Taekwondo.

Quarante et un jeunes de la commune accompagnés de leurs familles ou de leurs copains sont venus participer à cette fête destinée à honorer leur réussite scolaire, universitaire, sportive ou artistique. Le plaisir d'offrir et de partager cet instant était réciproque.

Monsieur le Maire a salué les efforts méritoires des collégiens, lycéens, étudiants, ayant obtenu un diplôme et les jeunes Briissois ayant obtenu une distinction sportive. *"Nous sommes fiers de votre succès. Votre réussite, c'est la réussite de tout le village. Félicitations pour le bel exemple que vous donnez aux plus jeunes, et pour l'image dynamique que vous donnez de notre village."* devait-il souligner.

Dans une période où le chômage frappe durement les jeunes, il n'est pas inutile de rappeler que celui-ci touche cinq fois plus les jeunes qui sortent de l'école sans diplômes. *"Le diplôme est donc un atout pour débuter dans son parcours professionnel"* devait rappeler Bernard Vera à une salle attentive.

Après une joyeuse séance de photos, la soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance festive autour d'un buffet dînatoire.

Les jeunes sont repartis avec un diplôme de reconnaissance de la commune et un chèque cadeau FNAC de 20 , en se donnant rendez-vous dans quelques années pour fêter de nouvelles réussites.

Alexis Cabirol
Conseiller municipal, délégué aux jeunes.

Brigitte Alexandre
Maire adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse

fleurissement

C'est à la fin novembre que nous avons appris avec joie et fierté que la Commune s'était vu attribuer une troisième fleur au Concours régional des Villes et des Villages fleuris.

Briis-sous-Forges **décroche sa 3e fleur**

Voici un extrait du courrier que nous avons reçu du Comité régional du Tourisme :

«Monsieur le Maire, À l'issue de ses délibérations du 3 novembre dernier, le jury régional du concours des "Villes et des villages fleuris" a souhaité attribuer la 3e Fleur à votre commune. Nous souhaitons vous féliciter pour les actions et réalisations effectuées pour améliorer le cadre de vie des habitants de Briis-sous-Forges.»

Avec cette 3e fleur, notre village intègre le cercle restreint des 18 communes de l'Essonne à avoir obtenu cette récompense avec, entre autres Les Ulis, Massy ou Savigny-sur-Orge, seule Sainte-Geneviève-des-Bois fait mieux avec 4 fleurs.

Si le fleurissement du village y est pour beaucoup, de nombreux autres critères sont entrés en ligne de compte : la valorisation des espaces publics avec la rénovation des voiries, les enfouissements des réseaux, la rénovation des façades publiques ou privées, la valorisation de patrimoine et des espaces naturels avec la réalisation de notre Parcours du patrimoine, l'amélioration de la biodiversité avec notre jardin proche de la station d'épuration, la création des jardins participatifs en centre-ville, la protection de l'environnement avec notre intégration dans le programme Phit'Eaux Cités, le développement du lien social en associant les associations citoyennes et la population à la réalisation des projets…

En fait, il s'agit bien d'une prise en compte globale de toutes les actions qui visent à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Bien sûr, ce beau succès, il nous faut le partager avec toute la population et en particulier avec ceux qui ont été acteurs dans ces différents projets : Merci à nos services techniques pour la qualité de leur fleurissement. Merci à ceux qui participent au concours local des "Jardins et des balcons fleuris". Merci aux personnes qui embellissent le passage du 12 rue de l'Armée Patton. Merci aux bénévoles et à l'association qui font vivre le jardin municipal. Merci au groupe de travail Patrimoine et aux Amis du vieux Briis pour la réalisation du Parcours du patrimoine. Merci aux Briissois qui rénovent leurs façades et contribuent à l'embellissement du village.

Un label favorable au développement du tourisme

Nous sommes donc fiers de cette distinction qui nous conforte et nous encourage à persévérer dans notre politique du mieux vivre ensemble à Briis-sous-Forges et à poursuivre nos actions en faveur du bien être de tous. Ces actions, nous en sommes persuadés, contribuent au rayonnement et à l'attractivité de notre village pour de nombreux visiteurs, ce qui ne manque pas d'avoir des retombées économiques notamment pour nos commerces.

C'est pourquoi, avec modestie, patience mais détermination nous allons toujours œuvrer à l'embellissement du village même si la 4e fleur, qui dépend d'un jury national, semble aujourd'hui un objectif qui fait rêver.

Jean-Pierre Tsalpatouros,

Conseiller municipal délégué au Patrimoine et à l'Embellissement du village

La Réforme des rythmes scolaires consiste à diminuer le temps des apprentissages par jour des élèves des écoles élémentaires et maternelles et, éventuellement, de proposer de “nouvelles activités périscolaires” (NAP), portées par la commune, dans les créneaux horaires libérés.

La Réforme **impose le rythme**

La rentrée des classes 2014 a été l’occasion de la mise en place cette réforme à Briis-sous-Forges. En effet, la municipalité, en accord avec les enseignants et les fédérations de parents d’élèves, s’était donnée le temps de la réflexion avant d’appliquer cette réforme. Une année supplémentaire n’était pas de trop pour réfléchir à l’organisation la plus adaptée pour nos enfants. Cette réflexion a conduit à la proposition d’un projet éducatif de territoire, malheureusement rejeté par le directeur académique des services de l’éducation nationale qui a imposé une autre organisation appliquée depuis la rentrée.

Les horaires de l’école restent inchangés mais la pause méridienne dure maintenant 2h15 (de 12h à 14h15) ce qui permet d’organiser confortablement deux vrais services de restauration de 45 minutes. En parallèle, les enfants bénéficient de 45 minutes de NAP qui se déclinent en cinq cycles d’activités de découvertes auxquelles ils participeront tous à tour de rôle. Environ 85 % des élèves participent à ces nouvelles activités : découverte des jeux de société à la ludothèque municipale, activités artistiques en tous genres, activités multisports et grands jeux d’extérieurs, découverte de l’aïkido et relaxation, temps autour des livres de la BCD et de la médiathèque.

De l’atelier lecture à la BCD…

Les NAP, ça roule

À la ludothèque, les enfants découvrent différents jeux de stratégies, de coopérations, de compétitions. Pendant les ateliers artistiques, les enfants s’adonnent à l’écriture de chansons et de musique en passant par la fabrication d’instruments de musique à partir d’objets de récupération quand d’autres s’initient à l’origami ou à d’autres activités manuelles

Au total, c’est plus de vingt animateurs qui enca-

Emploi du temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h - 9h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
9h - 12h	Temps de classe	Temps de classe	Temps de classe	Temps de classe	Temps de classe
12h - 14h15	NAP* et Repas	NAP* et Repas	Centres de loisirs	NAP* et Repas	NAP* et Repas
14h15 - 16h30	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
16h30 - 19h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

*NAP = Nouvelles nouvelles activités périscolaires

drent le temps de la pause méridienne en plus des personnels de restauration. Un animateur référent prend en charge une classe qu'il accompagne sur les lieux d'activités répartis dans les écoles (à l'exception des salles de classe), les cours et la maison des enfants. Enfin, l'organisation globale de ce temps du midi est coordonnée par un agent dédié à cette fonction.

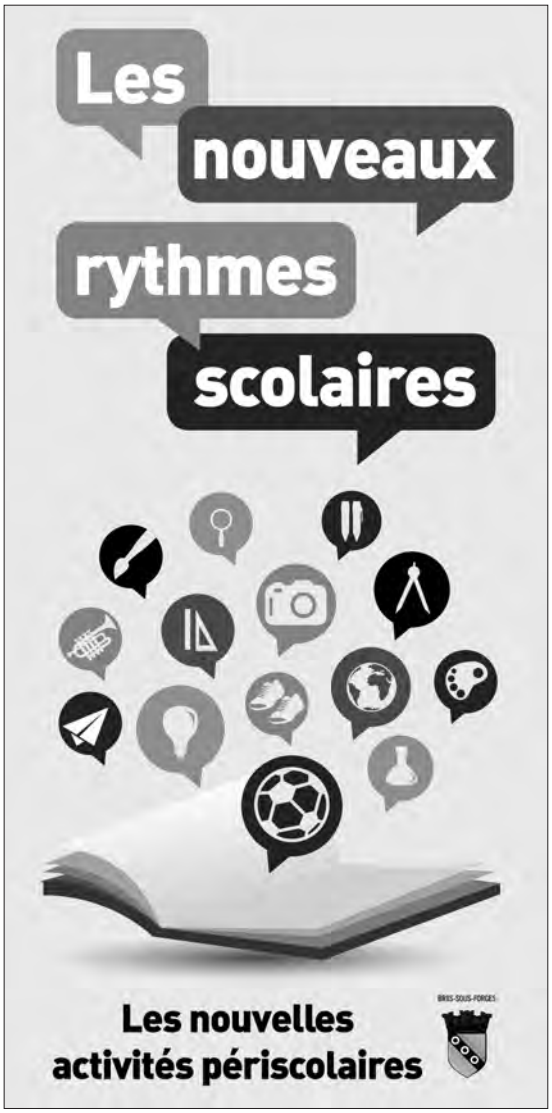

Mais, en miroir à la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires, comment ne pas s'inquiéter d'une nouvelle rupture d'égalité vis-à-vis des services publics. La pérennisation du fonds de soutien aux communes n'a été annoncée que début décembre et les moyens restent bien en deçà du coût réel porté par les communes.

Il y a sûrement des modèles d'organisation différents mais qui dépendent largement des moyens des communes.

Un comité de suivi se réunira début janvier. Il s'agira de faire un premier bilan de l'application de la Réforme des rythmes scolaires dans notre village après un trimestre de fonctionnement et d'envisager les améliorations possibles pour le bien être des enfants.

Emmanuel Dassa

Maire-adjoint chargé de la Vie scolaire

…à la relaxation pendant l'aïkido, une large palette d'activités est proposée aux enfants.

caisse des écoles

Comme tous les ans, la Caisse des Écoles a préparé la *Foire à la Brocante* de Briis en espérant qu'il fasse beau, que vendeurs et chineurs soient au rendez-vous pour faire des affaires. Cette année encore : 20/20 pour la Caisse des Écoles.

La brocante de Briis : une balade incontournable

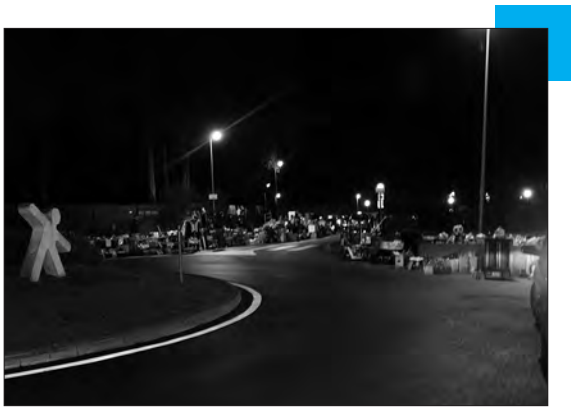

Le jour n'est pas encore levé et les brocanteurs s'activent déjà : installation de stand ou recherche de la perle rare à la lampe torche

Les bénévoles de la Caisse des Écoles ont proposé : café, croissant, merguez frite, boissons, crêpes… et bonnes affaires à la Carverne des chineurs.

L'exposition "Mes Voisins quels talents !" offre aux visiteurs, un endroit où découvrir un panel de créations d'artistes locaux.

La Foire à la Brocante de Briis c'est un moment de balade seul, en famille ou entre amis à la recherche de vêtements, jouets, livres, vaisselles, vidéos, décorations, outillages…

Christian Thirouin s'est éteint dans sa 82e année. Élu durant 36 années, il était Maire honoraire de notre commune.

Hommage à **Christian Thirouin**

Né en 1932, Christian Thirouin est le troisième d'une fratrie de neuf enfants. Il arrive à Briis en 1957 où il va prendre en charge l'exploitation agricole de la Ferme de Frileuse.

En 1965, il est élu au Conseil municipal et exercera les fonctions d'adjoint au Maire jusqu'en 1977, date à laquelle il sera élu Maire.

Il sera Maire de Briis durant douze ans jusqu'en 1989. Puis il achèvera ses mandats électifs en siégeant au Conseil municipal et en présidant les syndicats intercommunaux d'hydraulique et d'assainissement jusqu'en 2001.

Christian Thirouin aura consacré trente-six années au service de sa commune et de ses concitoyens, ce qui lui vaudra le titre de Maire honoraire de la commune.

Un élu déterminé

Bernard Roz qui lui a succédé dans la fonction de Maire évoque quelques réalisations qui, selon lui, *"sont le reflet de sa personnalité : calme, déterminé, tenace même, patient, à l'écoute et ouvert à autrui. La réalisation du collège Jean Monnet est due à sa détermination et à son habileté à convaincre le Conseil général que Briis était le meilleur choix, par rapport aux deux autres sites envisagés sur le Canton. La création d'équipements sportifs dont le terrain de football digne de ce nom, résultant de son grand intérêt pour la jeunesse et les rencontres."*

Bernard Vera évoque, quant à lui, la vision du développement de la commune portée par Christian Thirouin. *"L'adoption du Plan d'occupation des sols en 1979 a doté la commune d'un véritable outil stratégique avec notamment la délimitation de la zone urbaine que nous connaissons aujourd'hui, la prévision de la construction de la voie de contournement du village ainsi que la définition d'une zone d'activités économiques proche du site qui accueille maintenant la gare autoroutière."*

Un homme de qualité au bon sens paysan

Beaucoup le décrivent comme un homme calme et tenace, un homme connu et reconnu par ses concitoyens. Bernard Roz *"se souvient de la 2CV camionnette grise qu'il conduisait, et qui était saluée par tout un chacun sur son passage… même quand il n'était pas à bord."*

Christian Thirouin était également un homme d'humour. Son fils Cyrille, s'exprimant au nom de la famille, se rappelle que *"quand il rentrait d'un enterrement, il racontait souvent l'éloge funèbre et il finissait en disant : vivement que je sois mort, comme ça, je n'aurai que des qualités".*

Évoquant l'éducation de ses parents, Cyrille dit *"avoir compris que le véritable moteur dans la vie, ce sont le partage et les rencontres."* Évoquant la croyance de la famille en une vie après la mort, Cyrille conclut en s'adressant à son père : *"Finalement, avec ton bon sens paysan, tu as compris que le plus solide, c'est l'immatériel."*

Christian Thirouin va manquer à sa famille, à ses amis, à tous ceux qui ont apprécié ses qualités d'homme et d'élu.

Au nom de tous les Briissois, Bernard Vera, Maire de Briis et le Conseil municipal adressent à son épouse Brigitte, à ses enfants Nathalie, Stéphane et Cyrille, à ses petits-enfants, à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

commémoration

Le mois de novembre est l'occasion chaque année de célébrer l'Armistice du 11 novembre 1918. En cette année de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, Briis a multiplié les initiatives pour marquer l'événement.

Elle devait être **"la der des der"**

Nous reprenons ici quelques extraits de l'allocution prononcée par Bernard Vera, maire de Briis, lors de la cérémonie commémorant l'Armistice de la Guerre de 14-18.

Gratitude et respect

«Michel Taupiac a 29 ans lorsqu'il est mobilisé aux premières lueurs de ce mois d'août 1914. Il en a 30 lorsqu'il écrit ces lignes : *"Quand nous sommes arrivés par ici au mois de novembre, cette plaine était alors magnifique, avec ses champs à perte de vue, pleins de betteraves, parsemés de riches fermes et jalonnées de meules de blé. Maintenant, c'est le Pays de la Mort. Tous ces champs sont bouleversés, piétinés, les fermes sont brûlées ou en ruine, et une autre végétation est née : ce sont les petits monticules surmontés d'une croix ou simplement d'une bouteille renversée, dans laquelle on a placé les papiers de celui qui dort là".*

Dans le monde d'avant, celui qui précéda l'effroi et la folie, Michel Taupiac était fils d'un ouvrier agricole. Il fut emporté par cette guerre dévastatrice qui entraîna une grande partie du monde dans son malheur et sa déraison, enlisé dans la boue des tranchées, exposé au feu dévastateur de l'ennemi, avec pour seul horizon, les croix de ses camarades déjà tombés, avec pour seule perspective le souvenir d'un avenir perdu. L'horreur dura quatre ans. 8 millions et demi de morts. 21 millions de blessés. […]

Il est des moments de l'histoire où le monde bascule d'une époque à une autre. La guerre de 14-18 fut sans nul doute un de ces tournants majeurs dans l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi, la célébration du centenaire de la Grande Guerre revêt pour les générations d'aujourd'hui une importance exceptionnelle.

Commémorer, c'est d'abord se souvenir des malheurs et des souffrances extrêmes provoquées par un conflit terriblement meurtrier. […] Cinquante jeunes Briissois y trouvèrent la mort pour une population de 913 habitants. Notre pensée va à ces combattants, à leurs épouses, à leurs enfants, à leurs familles, et nous leur rendons un hommage empreint de gratitude et de respect.»

Connaître l'histoire pour bâtir la paix

«Commémorer, c'est également porter un message de confiance et d'espoir. C'est agir, dans l'union et le rassemblement, dans le respect de la diversité des opinions politiques, philosophiques ou religieuses, pour construire un monde de paix à l'heure ou de nombreux conflits secouent encore la planète.

Commémorer, c'est enfin accomplir notre devoir de mémoire et notre devoir de transmission des valeurs de la République auprès des jeunes générations. Chacun en est pleinement conscient, nos jeunes doivent connaître leur histoire et la comprendre s'ils veulent bâtir un avenir de liberté, de fraternité et de paix.

Ici, devant ce monument aux morts, notre pensée va, avec respect, à ces jeunes Briissois qui ont péri en ayant accompli leur devoir avec un courage exemplaire. À travers eux, nous rendons hommage à tous ceux qui ont combattu jusqu'à l'extrême limite de leurs forces avec dans le cœur l'amour de leur patrie.»[…]

Je voudrais remercier…

«Monsieur le Préfet de l'Essonne qui nous fait l'honneur de présider cette cérémonie. Remercier également de leur présence, les parlementaires, les maires et les élus du département et des communes voisines qui par leur présence honorent cette cérémonie.

… Monsieur Michel Dubost, Évêque d'Évry, Monsieur Khalil Merroum, Recteur de la Mosquée d'Évry, Monsieur le Rabbin Michel Serfaty et Madame le Pasteur Dominique Hernandez pour leur présence parmi nous. Je veux saluer le rassemblement à haute valeur symbolique, qui s'est tenu, à leur initiative commune, sur le parvis de l'église Saint-Denis il y a quelques instants, afin d'honorer la mémoire des victimes de toutes croyances et de toutes confessions.

… le 121e régiment du Train, la Musique militaire des Transmissions ainsi que les autorités militaires pour l'intérêt renouvelé chaque année pour cette célébration.

… les quatre-vingt-deux porte-drapeaux et les associations d'anciens combattants. Je sais leur attachement et leur action inlassable pour que la flamme du souvenir continue d'éclairer le présent.

… les jeunes de l'Établissement Public d'Insertion à la Défense, les pompiers et les jeunes sapeurs pompiers ainsi que la brigade de la Gendarmerie de Limours.

… la Musique des Fanfarons de la Remarde.»

Passage de témoin réussi

Le maire a également remercié les Briissoises et le Briissois participant à la cérémonie du souvenir. Il a déclaré être particulièrement sensible à la présence des jeunes du collège venus nombreux avec leurs professeurs, des enfants du village accompagnés de leurs parents et des jeunes sapeurs pompiers encadrés par leurs aînés. "Je veux saluer ici le travail d'éducation à la paix réalisé par les enseignants et par les parents."

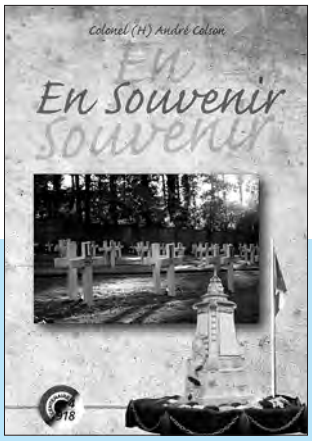

Un livre "en souvenir"

À l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, la municipalité a édité un livre, écrit par le Colonel (H) André Colson, retraçant l'histoire du carré militaire de Briis et de la cérémonie commémorative qui s'y déroule chaque année.

Le livre est en vente en mairie de Briis pour 10 euros.

Une expo pour se souvenir

"Les hommes au front, dans les tranchées, dans les airs, les hôpitaux… Les femmes et les enfants, dans les villes et les campagnes."

Ces fils conducteurs ont été le canevas autour duquel a été imaginée l'exposition qui a eu lieu du 8 au 16 novembre dans la salle communale.

Concoctée par l'association "Les Amis du vieux Briis" — coproduite avec la municipalité — elle a séduit les nombreux visiteurs venus souvent en famille.

Grilles d'expo, tables et vitrines présentaient — regroupés par thèmes — objets du quotidien, objets liés à la guerre, documents, photos, revues. Leur mise en scène était attractive entraînant immanquablement des questions sur l'usage des objets, sur la guerre, sur l'époque… ce qui aboutissait au récit d'anecdotes familiales des uns et des autres.

L'installation et le cheminement à suivre pour passer d'un espace à un autre, va-

lorisaient particulièrement l'importance des informations que tout cela apportait. Chacun percevait l'aspect rare et précieux de tout ce qui était sous nos yeux. Émotion face aux images et objets témoins de la vie, souffrances et espoirs des Poilus, face aux objets du quotidien, aux objets guerriers. Sensation étrange en reconnaissant dans la silhouette ou le visage de certains Poilus l'allure ou les traits de certains de nos voisins ou voisines. Émerveillement face aux créations artistiques gravées, sculptées, dessinées en recyclant divers matériaux et munitions.

Inès Vera

Textes de Poilus

La médiathèque de Briis a invité l'association buressoise "Des auteurs et des voix" pour une soirée de lecture de textes de Poilus.

Accompagnés par des intermèdes musicaux et des effets de lumières, les trois lecteurs ont donné vie avec talent à ces témoignages dans un décor évoquant l'époque.

marché de Noël

**Qu'il est agréable de venir faire ses emplettes au marché de Noël de Briis au printemps… Au printemps ?…
Ciel bleu et température vraiment douce pour notre Marché de Noël qui s'est déroulé les 22 et 23 novembre.**

Un marché de Noël avec un temps de printemps

Photos gratuites avec le Père Noël

Venez en Mairie voir les photos faites lors du marché de vos enfants avec le Père Noël.

Un registre sera à votre disposition pour indiquer votre adresse e-mail ainsi que le numéro de la photo à vous envoyer.

Les châtaignes grillées, les crêpes, les soupes, les boissons chaudes ont ravi nombre de visiteurs venus rencontrer une quarantaine d'exposants de qualité, proposant des produits du terroir, des objets artisanaux et originaux.

Des échanges sympathiques avec des artisans et producteurs heureux de partager leurs arts et leurs talents, tout en profitant pour acheter de petits cadeaux à offrir ou à s'offrir, et des douceurs à déguster…

C'est le sens même du Marché de Noël

Les enfants ont, bien entendu, eu la joie de rencontrer le père Noël tout juste arrivé du pôle Nord. Quel honneur de sa part d'avoir réservé sa première visite de l'année aux enfants de notre village, distribué des bonbons au gré des allées du marché, reçu leurs lettres et fait des photos avec eux.

Le Père Noël les a également accompagnés pendant la Parade de Noël aux rythmes caribéens du Groupe Ethnik'97, suivie par les chevaux Hilfinger de l'association Cheval Relax' et ses meneuses de Noël.

Un grand goûter offert à tous les enfants a clôturé la Parade de Noël et fait des moustaches de chocolat chaud à certains…

Le compte à rebours jusqu'à Noël est lancé !

Joaquim Da Cruz

Conseiller municipal délégué aux Fêtes

Karine Sanchez,

Maire-adjointe chargée de la Vie locale

La parade de Noël : une première cette année et ce fut une réussite.

découverte

Toute l'année, la médiathèque municipale acquiert des ouvrages afin de combler les attentes de ses adhérents. Voici les derniers coups de cœur de l'équipe de la médiathèque…

Le bonheur est dans le prêt

"Chien pourri"

de Colas Gutman • *Roman enfant*

Il s'appelle Chien Pourri. Il sent la sardine, il est couvert de puces, et son pelage ressemble à une vieille moquette râpée. Pour ne rien arranger, il est aussi bête que moche. Un jour, il décide de courir le vaste monde à la recherche d'un maître…

Une première lecture pleine d'humour.

Science un jour, science toujours !

(Tu mourras moins bête, tome 3)

de Marion Montaigne • *BD adulte*

Comment comprendre le Big Bang quand on ignore que mettre du papier toilette sur la lunette des toilettes est inutile ? Le Prof Moustache revient enfin pour nous expliquer les affres de la science que nous subissons au quotidien.

"L'arbre d'Idhun"

(La Fille dragon, tome 2)

de Licia Troisi • *Roman ados*

Sofia a enfin trouvé une vraie famille auprès de Lidja et du professeur. Mais son répit est de courte durée : ensemble, ils doivent partir à la recherche des fruits de l'Arbre-Monde et empêcher Nidhggr, leur pire ennemi, de les trouver avant eux. Si l'horrible vouivre s'en empare, ce sera la fin de l'existence des dragons… La suite de la série à succès "La Fille dragon".

Vous êtes bon lecteur ?
Vous aimez les BD ?
Venez participer à notre comité BD

Deux fois par an nous vous invitons à lire des nouveautés prêtées par notre libraire. Renseignez-vous dès maintenant à la Médiathèque pour le comité de janvier !

Horaires de la **Médiathèque**

Mardi : de 16h30 à 19h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 16h30 à 18h
Samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Pour retrouver d'autres titres : *www.mediatheque-de-briis-sous-forges.net*

activités et sorties

Les vacances de la Toussaint sont les vacances de toutes les frayeurs pour les enfants. Et qu'on se le dise ! Ceux de Briis-sous-Forges n'ont pas eu froid aux yeux pendant ces deux semaines de vacances ensoleillées.

Des activités "diaboliques" **pendant les vacances**

Avec un démarrage tonitruant au parc Astérix où un fou courrait après nos jeunes une tronçonneuse à la main, on a vu ensuite une réunion de sorcières et de sorciers à la salle communale… Plus de soixante apprentis sorciers s'étaient réunis autour du Bal des Petits Pieds pour danser, jeter des sorts, et manger d'immondes petits bonbons de toutes les couleurs…

Vendredi 24, les jeunes sont allés effrayer les patineurs de la patinoire de Meudon, à eux de jouer les méchants cette fois…

La semaine suivante, on a retrouvé nos affreuses créatures au Manoir de Paris. C'est bien une tête coupée que nos jeunes ont dû apporter sur un plateau aux multiples monstres qui hantent cette demeure en plein centre de Paris…

Pour finir les vacances en fanfare, toutes nos jeunes créatures monstrueuses sont allées récolter des bonbons auprès des Briissois, et il y avait du monde pour frapper aux portes. La récolte a été fructueuse et c'est autour d'un frugal buffet que se sont finies ces vacances effrayantes. Vivement l'année prochaine…

Sophie De Sousa

Directrice de la Maison de Jeunes

ça s'est passé

La Convention internationale des Droits de l'Enfant a eu 25 ans

Et les enfants de Briis ont célébré ses 25 bougies dans le cadre du centre de loisirs en invitant tous les ceux qui ne le fréquentent pas le mercredi ainsi que les parents disponibles. Les plus grands se sont réunis dans la salle communale pour disputer en équipe un quizz géant pendant que les plus jeunes préparaient un délicieux goûter.

Tous se sont retrouvés en fin d'après-midi pour partager gâteaux et brochettes de bonbons, une bien agréable façon de fêter cet anniversaire si important pour les enfants du monde.

Lancement de saison exceptionnel au théâtre de Bligny

Les Journées du patrimoine ont cette année coïncidé avec deux anniversaires du théâtre : les 80 ans de sa création et les 10 ans de sa réouverture. À cette occasion, la Compagnie Théâtrale de la Cité a offert en guise de lancement de saison, une rétrospective d'une grande qualité artistique et chargée de belles émotions. Devant une salle quasi pleine, Didier Dicale en maître de cérémonie a livré une restitution inédite des souvenirs collectés au fil des mois. Ce lieu de culture a ainsi feuilleté les pages de son histoire en paroles, musiques et chansons pour le grand plaisir de tous.

De superbes mécaniques rutilantes et pétaradantes ont fait escale à Briis

Le samedi 10 octobre, un cortège de motos anciennes organisé par la ville d'Igny, a traversé notre village sous le regard surpris et envieux de nombreux Briissois. Partis d'Igny dans le brouillard et sous la pluie, après un parcours au fil des départementales, la trentaine de passionnés a été accueillie sur la place de la mairie sous un ciel bien bleu pour une halte "casse-croûte". Ces propriétaires de motos datant de 1925 à 1975 étaient visiblement très heureux de montrer leurs montures dont ils aiment bichonner chromes et peintures.

Les soirées jeux ont fait le plein en octobre et novembre

Après deux mois d'été sans, les accros du jeu en famille ont repris le chemin de la MJC le samedi soir du début de mois pour un excellent moment de partage. On y vient pour jouer c'est évident mais plus seulement ! On s'y restaure, même on s'y régale avec les crêpes de l'Embrouillarde et puis on retrouve ses amis de tous âges pour leur lancer de nouveaux défis. Certains restent imbattables, alors avis aux amateurs, plus on est, mieux c'est !!! Et puis on commence à tricoter le festival de juin.

ça s'est passé

Les aînés de notre village aiment danser et se retrouver

Le 28 novembre, une soixantaine de personnes sont arrivées à l'heure dite avec quelques pâtisseries maison ou simplement leur bonne humeur à partager pour cet après-midi dansant offert par la Municipalité. Les habitués étaient ravis de retrouver Gérard et Daniel, les musiciens qui animent traditionnellement ce moment convivial avec chansons et musiques de leur jeunesse et plus récentes aussi. Thé, café, jus de fruits ont été servis par les bénévoles pour accompagner les tartes, quatre-quarts et autres confiseries. Autant dire que tous sont repartis ravis.

La ludothèque accueille les jeux Atalia

48 personnes sont venues tester de nouveaux jeux, susceptibles d'être diffusés prochainement en France. Ces passionnés ont tout d'abord noté le graphisme et l'attrait de chacun des jeux. Puis des parties ont été organisées permettant de découvrir leurs règles et leurs différents aspects. Cet après midi a aussi permis des échanges sympathiques entre des joueurs et joueuses de tout âge et de centres d'intérêts très variés. Certains participants ont eu la chance qu'un tirage au sort leur permette de recevoir des jeux nouveaux. À la ludothèque, petit ou grand, joueur passionné ou occasionnel, chacun peut trouver une bonne occasion de passer un bon moment.

Raconte-moi une histoire

Le mercredi 14 novembre, les conteuses ont repris leurs histoires auprès des enfants, pour le plus grand plaisir de tous.

Avec les changements des rythmes scolaires, les séances du mercredi matin ont été décalées à l'après-midi, celles du samedi étant maintenues à 11 heures une fois par trimestre. Malgré ces modifications, l'engouement de notre jeune public ne s'est pas tari.

Tous les petits curieux sont à nouveau attendus à la médiathèque pour de nouvelles échappées imaginaires, le mercredi 10 janvier à 11 heures.

Quand l'automne **s'invite à la crèche**

Pour fêter l'automne rien de tel qu'une balade dans le Bois de la Garenne… On chausse les bottes, on met les manteaux, on s'empile dans les poussettes et hop c'est parti !

Enfants et parents ont pu marcher et glisser dans la boue, sentir l'odeur de la terre et pourquoi pas la goûter, caresser la mousse toute douce et ramasser les feuilles mortes, les bâtons, les glands et les châtaignes ("Aïe" "non, ça, c'est une bogue, il ne faut pas la prendre, ça pique").

De retour à la crèche on étale tous ces trésors par terre pour faire rentrer un peu de l'automne dans les murs. Mais que vont-ils inventer pour fêter l'hiver ?

sport

Le city stade mis en place en 2013 rencontre toujours un franc succès et permet à de nombreux footballeurs amateurs de venir s'y entraîner librement et à tout moment.

Tournoi de foot
au city stade

L'engouement pour ce sport si populaire n'est pas nouveau, quoi de mieux que le football pour réunir les Briissois et leur permettre de se retrouver pour partager un moment sportif ? C'est ainsi que l'idée d'organiser un tournoi de football était née.

C'est grâce au partenariat réalisé avec l'Entente du Pays de Limours que ce nouvel événement sportif a pu voir le jour. Une organisation réactive et professionnelle ainsi qu'un arbitrage de qualité ont permis à cet événement de se dérouler dans des conditions optimales.

Pas moins de neuf équipes se sont disputées sur les deux tournois sous un soleil estival. Leurs compositions étaient libres et une mixité d'âge importante fut remarquée ce qui a permis un échange intergénérationnel très intéressant puisqu'on a pu voir se rencontrer des joueurs de 6 à 71 ans. Le fair-play était le maître mot et l'objectif commun à tous : s'amuser un maximum.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer et ce en fonction de leur niveau. Les règles sont simples ; des équipes de cinq joueurs, des matchs courts de cinq minutes avec une première phase de poule puis des matchs éliminatoires qui ne laisseront victorieuse qu'une seule équipe. Nos petits footballeurs en herbe ont tout de même eu droit à leur médaille afin de les récompenser pour leur implication.

C'est une belle expérience qui se renouvellera dès le printemps prochain au vu du succès rencontré. Et même si vous n'êtes pas fan de foot, laissez votre côté sportif reprendre le dessus le temps d'une après midi pour passer un agréable moment autour des belles valeurs du sport. Un seul regret : des équipes 100 % masculines, alors Mesdames, venez nous montrer vos talents lors du prochain tournoi.

Alexis Cabirol
Conseiller municipal délégué aux Jeunes adultes

Réfection des Chemins
de Moque-Souris et des Jardins Rebus

Les services techniques ont procédé avant l'hiver à la réfection du chemin de Moque-Souris qui a été rétrocédé récemment à la commune.

Il s'agissait de supprimer les nids de poules qui se forment régulièrement sur ce chemin. Pour cela, les agents communaux ont utilisé de la "grave ciment" qui permet une réparation durable.

Ils en ont fait de même sur le chemin des Jardins Rebus qui se situe en bordure des jardins du même nom.

Un Jardin du Souvenir
en pleine rénovation

Certains peuvent souhaiter être incinérés et mais la loi ne permet de garder les cendres funéraires qu'un an au plus dans un domicile. Passé ce délai, les proches doivent obligatoirement décider de la destination ultime de ces cendres.

S'ils décident de les disperser, le Jardin du Souvenir créé dans le cimetière communal est fait pour cela. Il faut savoir que la dispersion dans la nature est également possible, mais est très réglementée. Dans tous les cas, il est nécessaire d'informer préalablement la Mairie de cette dispersion, cela doit être consigné dans un registre officiel.

Rehausse mur mitoyen
du jardin du Centre-ville

Cet été, dans le cadre de la création du Jardin en centre-ville, les agents techniques de la commune ont rehaussé le mur jouxtant la propriété de Monsieur Demanez.

En effet, pour des questions de sécurité, puisque le jardin est accessible au public, il était nécessaire de sécuriser cet endroit.

Étude de sol
de la future Maison de santé

Vous l'avez sans doute remarqué, mais les travaux préliminaires concernant la construction de la future maison médicale pluridisciplinaire ont commencé.

En effet, une étude de sol vient d'être réalisée pour déterminer la qualité, la consistance et la perméabilité des sols destinés à accueillir ce nouvel équipement.

En janvier, ce sont des travaux de dévoiement de canalisations d'eau potable et d'eaux usées qui débuteront.

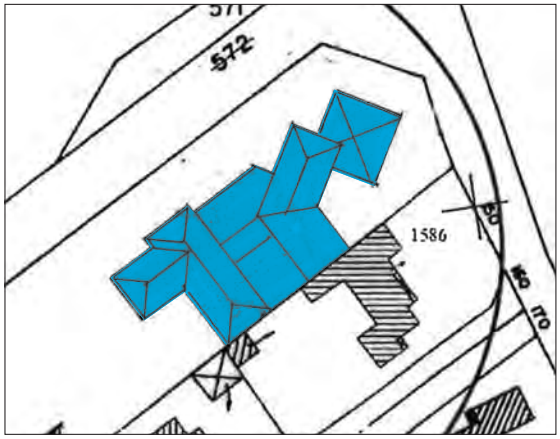

Services de santé, commerces, restaurations…
On trouve presque tout à Briis, laissez-nous vous présenter deux activités fraîchement installées.

Bienvenue à de nouveaux acteurs **de la vie Briissoise**

Notre deuxième dentiste souffle la première bougie de son installation à Briis

Dans quelques jours le Docteur Marine Petitjean soufflera sa première bougie. Elle a rejoint en janvier 2014 le cabinet dentaire du Docteur Aurélie Huguenin, rue de l'Armée Patton. Elle a exercé précédemment pendant six ans dans plusieurs communes du département dont notamment Paray-Vieille-Poste et Ballancourt.

Elle a rencontré le Docteur Huguenin lors d'une formation et s'est très vite entendue avec elle pour venir ouvrir un deuxième fauteuil de dentiste sur la commune. *"Je me suis rapidement sentie à l'aise avec les habitants du village"* confirme Marine Petitjean.

Son activité professionnelle sur Briis, elle l'exerce à mi-temps car elle est également enseignante à l'université Paris V.

En un an beaucoup de nouveaux patients ont franchi la porte de son cabinet mais vous pouvez toujours prendre rendez-vous avec elle les lundis, mercredi et jeudi en appelant le secrétariat du cabinet au 01 64 90 71 23.

Le restaurant "le Marrakech" vous accueille

Monsieur Outmoulay Hicham a ouvert le restaurant le Marrakech il y a six mois en juin 2014. Ouvert tous les jours le midi et le soir vous pouvez venir déguster de délicieuses spécialités marocaines : un couscous, un tagine, des grillades, des pâtisseries orientales et toutes sortes de spécialités. Tous les plats sont confectionnés sur place avec des produits frais.

Dans une ambiance aux couleurs du soleil et au son berbère vous découvrirez l'accueil chaleureux du propriétaire qui vous donne envie de revenir.

Vous pourrez d'ailleurs facilement discuter avec lui autour d'un excellent thé à la menthe. Le restaurant permet également de commander pour emporter les saveurs à la maison et le propriétaire assure qu'il va organiser, très bientôt, les livraisons. Précipitez-vous au Marrakech ou appelez le 01 69 92 71 19.

Valérie Vervisch

Conseillère municipale
déléguée au Développement économique

Dans notre prochaine parution, la présentation de la boulangerie de la place de la Libération et la mise à l'honneur de "La Briissoise" aux Challenge des "Papilles d'Or".

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants. Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"
Opposition municipale"

Projet intercommunal, vigilance requise

L'Etat souhaite regrouper, dans le cadre du Grand Paris, certaines communautés d'agglomération. Dans le département nous sommes concernés par deux regroupements, l'un au nord et l'autre à l'est de la CCPL. Ces regroupements, pour le moment, ne concernent pas Briis sous Forges. Pourtant, le Préfet a demandé à chaque commune de se prononcer par un vote des conseils municipaux. Il faut savoir que des discussions sont en cours pour une fusion entre notre Communauté de communes du Pays de Limours (26000 hab) et la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS 125 000 hab). Dans le même temps la CAPS et Europe Essonne (EE 150000 hab) ont voté pour fusionner ensemble. Il a donc fallu lors du vote choisir : dire NON à la fusion au nord car totalement disproportionnée ou dire OUI pour garantir notre statu quo. La CCPL dans le cadre d'une fusion avec la CAPS et EE serait absorbée et perdrait toute indépendance. Il faut savoir que la loi ALUR permet aux communautés de plus de 250000 hab. de récupérer, sans l'accord des maires, la compétence urbanisme. Nous deviendrions donc un gigantesque terrain de construction, voué à être des réserves foncières que la CAPS n'a plus, voués à avoir dans la même communauté d'agglomération des villages comme le nôtre et des communes comme Palaiseau, Massy ou encore Les Ulis, qui ne nous ressemblent pas du tout. Pour protéger Briis nous avons donc choisi de ne pas voter contre le projet du Préfet.

Nicolas Schoettl

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

NON au projet de SRCI

Lors de la réunion publique, organisée par la Municipalité le 15 novembre, les Briissois ont pu prendre connaissance du projet de Schéma de Coopération Intercommunale concernant l'Île-de-France présenté par le Préfet de Région.

Ce projet affirme la volonté de regrouper de nombreuses communes de la grande couronne en de nouvelles grandes unités. Notre commune et la CCPL ne sont pas immédiatement concernées, mais deux des grandes structures envisagées incorporent des territoires voisins. L'une, limitrophe au nord ouest de notre communauté, regrouperait des communes des Yvelines et de l'Essonne pour constituer un ensemble de près de 800 000 habitants. Une seconde, au nord est, regroupant d'autres communes de l'Essonne et des communes de la Seine-et-Marne, compterait 533 000 habitants. Si une telle restructuration se faisait, plus de 80 % de la population de l'Essonne serait ainsi incorporée dans ces nouvelles intercommunalités.

Un projet critiquable et dangereux pour notre territoire

Ce projet, qui n'a pas été construit à partir des demandes des communes ou des communautés, va créer de profondes inégalités entre le nord et le sud de notre département. Ces immenses regroupements seront suffisamment attractifs pour capter la plus grande partie des richesses, des emplois, des services publics, des subventions, avec le risque de dévitaliser le reste du département, à un moment où l'État réduit fortement les dotations aux collectivités.

Les réflexions et remarques qui ont été formulées lors de la réunion publique organisée par la municipalité, expriment de façon massive que le rôle de la commune doit être réaffirmé comme devant rester le niveau premier de la démocratie. Chacun reconnaît aussi l'importance du rôle des intercommunalités qui permettent de gérer les questions structurantes d'un territoire : transports, développement économique, logement ou encore gestion des rivières.

Mais les regroupements proposés par le Préfet ne reposent sur aucune logique de bassin de vie. Elles portent le risque d'une gestion technocratique au détriment des possibilités d'intervention des élus locaux. Leur mise en place couplée au projet de disparition des départements, produirait un bouleversement considérable dans les attributions des différents échelons de la République.

Le regroupement de communes doit rester un acte volontaire construit à l'initiative des communes concernées autour de projets partagés. La notion de bassin de vie doit être le socle de cette coopération intercommunale.

C'est donc en raison de ces critiques, et en phase avec l'immense majorité des communes de l'Essonne qui refusent ce projet de Schéma, que majoritairement la CCPL et les communes de notre territoire ont émis un avis défavorable à ce projet par des votes sans ambiguïté.

Le Préfet de Région doit entendre ce rejet massif exprimé par les élus essonniens, tous courants politiques confondus.

Une autre réforme est possible fondée sur la coopération et le développement mutuel des territoires.

Michel Massiou

compte-rendu succinct

Conseil municipal

Séance 8 septembre 2014

1. Budget assainissement, décision modificative n°1

Les travaux d'assainissement dans les hameaux du Coudray et de Frileuse pourront démarrer plus rapidement que prévu. Il convient donc de procéder au réajustement du budget d'investissement afin d'inscrire un emprunt nécessaire à la réalisation de ces travaux pour un montant de 500 000

À l'unanimité (Pour : 23)

2. Mise à jour du tableau des effectifs

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en raison des recrutements réalisés et du statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale. Il conviendra à un prochain Conseil municipal de supprimer les postes laissés vacants par ces recrutements, une fois les démarches administratives nécessaires réalisées.

Sont créés à compter du 1er septembre 2014 les postes suivants :

- d'adjoint technique de 2e classe, à temps complet,
- d'adjoint d'animation de 1re classe, à temps complet,
- de chef de police municipale, à temps complet

À l'unanimité (Pour : 23)

3. Création du régime indemnitaire pour la filière police municipale

En conséquence de la précédente délibération, il convient d'actualiser celui-ci et de créer celui pour la police municipale.

À l'unanimité (Pour : 23)

4. Subventions 2014 aux associations

Les subventions versées en 2014 s'élèvent à un montant global de 96 002 .

À l'unanimité (Pour : 23)

5. Accord de principe au nouveau financement des actions culturelles par le Conseil général

Le Conseil général entend renforcer son rôle d'acteur ressource en tant qu'animateur et aménageur du territoire, en articulant une nouvelle politique autour d'axes prioritaires (éducation artistique et culturelle, culture solidaire et création, innovation, recherche), et d'aides aux projets des territoires (opérateurs structurants, acteurs culturels et artistiques et patrimoniaux professionnels, fonds d'aide à la vie locale).

L'actuel dispositif de partenariat avec le Conseil général étant arrivé à échéance, la ville de Briis-sous-Forges souhaite s'inscrire à nouveau dans un dispositif culturel et sollicite une subvention la plus élevée possible pour le financement d'actions de développement culturel pour la saison 2014/2015.

À cette fin, Monsieur le Maire est autorisé à demander cette subvention au Département et à signer tous les courriers ou toutes les pièces afférentes à la demande ou à l'acceptation par la commune de Briis-sous-Forges de la subvention.

Unanimité (23).

6. Approbation du règlement intérieur

Les communes dont la population électorale est inférieure à 3 500 habitants, ne sont pas tenues de disposer d'un Règlement intérieur du Conseil municipal. Néanmoins, l'adoption d'un tel règlement permet de formaliser les droits accordés à l'opposition. Il précise également le fonctionnement du Conseil municipal, des commissions et des Comités participatifs.

À l'unanimité (Pour : 23)

Le Conseil municipal est une réunion publique où se décide la vie de la Commune : **tous les Briissois et les Briissoises peuvent y assister.**

Coup de pouce **scolaire**

L'objectif de *"Coup de Pouce Scolaire"* est d'assurer un **soutien scolaire individuel** à des enfants que les parents ne peuvent faire aider faute de moyens financiers, ou pour d'autres raisons.

Quel plaisir gratifiant, quand un enfant vous annonce avec un grand sourire, qu'il est reçu au Brevet des Collèges ou au Bac ou, comme nous le disent certains d'entre nous, quand un enfant, réticent au début pour venir à ce soutien, vous demande si vous pouvez encore l'aider l'année suivante !

Nous souhaitons élargir notre groupe de bénévoles, afin de répondre à des demandes d'aide de plus en plus nombreuses. N'hésitez pas à me contacter.

Annick Ledoux
Responsable "Coup de Pouce Scolaire" de la MJC de Briis
0164908381

La vie d'un **bouchon d'amour**

Né d'une fabrication industrielle comme bien d'autres avec lui. Il consacre sa vie à une bouteille d'eau, de lait, de lessive suivant son destin. Mais à la retraite, il est mis au rebut dans une poubelle ou mieux jeter sur le bord d'une route. Pourquoi ne pas lui donner une seconde chance en lui faisant découvrir ***Les Bouchons d'Amour***.

C'est une association d'utilité publique animée par des bénévoles qui récupèrent tous les bouchons plastiques à l'exception de ceux des médicaments, de produits chimiques et de sécurité. Elle les vend en vue de leur transformation en palettes plastiques, écologiques, hygiéniques et recyclables. Une tonne de bouchons (80 sacs de 12 kg) est vendue 210 . Il faut 15 à 20 kg de bouchons pour faire une palette.

L'argent ainsi collecté permet d'aider les personnes en situation de handicap pour l'aménagement de leur logement, l'acquisition de matériels indispensables…

Pour bénéficier de cette aide, ces personnes doivent demander un dossier auprès du responsable départemental. Le dossier déposé est étudié au niveau régional après avis et interventions des autres organismes sociaux.

L'association finance chaque année l'achat et l'éducation de quatre chiens, handichiens.

La manipulation des bouchons demandant beaucoup de main d'œuvre, si vous avez du temps libre et l'envie de participer à cette aventure, rejoignez l'équipe des bouchons d'amour.

www.bouchonsdamour.com

La campagne 2014/2015 du Réseau Bronchiolite Ile-de-France débutera le vendredi 10 octobre 2014 et s'achèvera le dimanche 22 février 2015.

Le réseau **bronchiolite**

Conseil du mois • Infos Briis • Conseil du mois

Vos enfants vont pouvoir bénéficier de l'accompagnement de professionnels de santé, masseurs-kinésithérapeutes et médecins, pendant la période un peu difficile d'épidémie de Bronchiolite.

Une présence continue lors de l'épidémie

Un service rendu aux familles et aux nourrissons eux-mêmes en assurant une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale. Un service rendu aux kinésithérapeutes et médecins libéraux en leur permettant de se reposer sur le système de garde en toute sécurité pour les nourrissons.

KINESITHÉRAPEUTES • 0 820 820 603 (N° Indigo - 0,12 /min)

Disponibles dans leurs cabinets les week-ends et les jours fériés de 9h à 18h, ils accueillent vos enfants atteints de bronchiolite.

Suite à une consultation médicale, il vous a été prescrit des séances de kinésithérapie. Vous ne connaissez pas de kinésithérapeute ou le vôtre est indisponible, vous pouvez appeler le 0 820 820 603 à partir du vendredi midi jusqu'au dimanche 18 heures. Une standardiste vous donnera les coordonnées téléphoniques d'un ou plusieurs kinésithérapeutes à proximité de votre domicile.

Vous voyez un kinésithérapeute depuis quelques jours suite à une prescription de kinésithérapie respiratoire. Celui-ci est indisponible le week-end ou le jour férié. S'il ne fait pas partie du réseau vous pouvez appeler le 0 820 820 603 avec la même procédure. S'il fait partie du réseau, il a la possibilité de contacter directement un kinésithérapeute faisant partie du réseau. Il s'agit d'un changement temporaire de kinésithérapeute le temps du week-end, ceci afin d'assurer la continuité des soins.

MÉDECINS LIBÉRAUX • 0 820 800 880 (N° Indigo - 0,12 /min)

Disponibles 7j/7j de 9h à 23h, ils assurent les consultations pour répondre aux besoins médicaux des nourrissons atteints de bronchiolite.

www.reseau-bronchio.org

Mairie de Briis-sous-Forges — Place de la Libération
91640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@mairie-de-briis-sous-forges.fr

Permanence téléphonique des élus le week-end

Rappel du numéro : 06 08 58 80 94

Permanence de l'assistante sociale
Un mardi matin sur deux.
Prise de rendez-vous obligatoire au 01 69 63 35 90.

Briis-sous-Forges

Vœux du Maire et du Conseil municipal

vendredi 23 janvier 2015
19h • Salle communale

Bulletin municipal d'information n° 83
Directeur de la publication :
Bernard Vera.
Coordinatrice de rédaction :
Leila Oumrani
Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Patrick Bardon,
Morgane Boyard,
Alexis Cabirol,
Caroline Cerf,
Jean-Charles Champagnat,
Claudine Chappe,
Joaquim Da Cruz,
Emmanuel Dassa,
Annick Ledoux,
Michel Massiou,
Colette Protin,
Karine Sanchez,
Jean-Pierre Tsalpatouros,
Inès Vera,
Valérie Vervisch
Photos et Maquette :
Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.
Impression et brochage :
TECHNIC IMPRIM
Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.